ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Poids lourds : Loir-et-Cher

Question écrite n° 12443

Texte de la question

M Jeanny Lorgeoux demande a M le ministre de la defense combien de vehicules poids lourds ont ete verbalises par la gendarmerie nationale pour exces de vitesse, durant le 1er trimestre 1989, dans le departement de Loir-et-Cher.

Texte de la réponse

Reponse. - Au cours du premier trimestre 1989, 24 conducteurs de poids lourds ont ete verbalises par les unites de gendarmerie dans le departement du Loir-et-Cher pour « inobservation des limitations de vitesse imposees aux vehicules d'un poids total en charge superieur a 10 tonnes ».

Données clés

Auteur : M. Lorgeoux Jeanny
Circonscription : - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 12443
Rubrique : Circulation routiere
Ministère interrogé : défense
Ministère attributaire : défense

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 2 mai 1989, page 1981